



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 16 septembre 2002

Cession d'une bande de terrain à Madame FARINES

Conseillers en exercice : 45

Votants : 43

Convocation du Conseil Municipal :
le 26 août 2002

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 17 septembre 2002

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoint :

Mme Françoise BILLY, M. Alain BAUDIN, M. Gérard NEBAS, Mme Nicole GRAVAT,
M. Gilles FRAPPIER, Mme Jeanine BIMES, M. Guillaume JUIN, Mme Françoise
HALAT, M. Paul SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Rodolphe CHALLET, Mme
Nathalie HIBERT, M. Rémy LANDAIS, Mlle Karen NALEM, M. Robert
PLANTECOTE

Conseillers :

M. Jacques LAMARQUE, Mme Andrée CHAREYRE, M. Michel GENDREAU, Mme
Geneviève RIZZI, Mme Catherine REYSSAT, Mme Annie COUTUREAU, Mme Marie-
Edith BERNARD, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Bernard JOURDAIN, M. Gérard
ZABATTA, Mme Isabelle RONDEAU, M. Michel PAILLEY, Mme Valérie UZANU,
M. Amaury BREUILLE, M. Alain GARCIA, Mme Jacqueline LEFEBVRE, M. Franck
GIRAUD, M. Dominique GUIBERT, Mme Elisabeth BEAUVAIS, Mme Claudie
LAROCHE, M. Marc THEBAULT, Mme Michelle LE FRIANT, M. Jean-Louis
EPPLIN, M. Stéphane TRONEL

Secrétaire de séance : Karen NALEM

Excusés ayant donné pouvoir :

Mlle Fabienne RAVENEAU donne pouvoir à M. Robert PLANTECOTE.
Mme Danièle GANDILLON donne pouvoir à M. Gérard NEBAS.
Mme Catherine DEGUERCY donne pouvoir à M. Rémy LANDAIS.

Excusés :

Adjoint :

M. Joël RENOUX

Conseillers :

Mme Christabelle CHOLLET

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 septembre 2002

DELIBERATION D20020257

Urbanisme & Affaires Immobilières

Cession d'une bande de terrain à Madame FARINES

Monsieur Gilles FRAPPIER, Adjoint au Maire, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire

Après examen par la Commission Générale,

Madame FARINES, dont la maison d'habitation sise 12 rue du Grand Feu jouxte le périmètre du projet de lotissement communal du Grand Feu, a souhaité acquérir une petite bande de terrain de 95 m² le long de son jardin prélevée sur la parcelle cadastrée section KP n° 194.

Cette demande, formulée antérieurement à l'étude de faisabilité du lotissement, a été intégrée dès l'origine au projet de la Ville afin de déterminer si elle constituait ou non un handicap pour notre opération. Suite à cette étude, il s'avère qu'une réponse favorable pourrait intervenir.

La cession de cette bande de terrain au profit de Madame FARINES aurait lieu moyennant le prix de 1068,75 € conformément à l'avis du Domaine.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver la cession par la Ville de Niort à Madame FARINES d'une bande de terrain de 95 m² dans les conditions ci-dessus mentionnées ;
- autoriser Le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer l'acte à intervenir. Tous les frais relatifs à cette cession seront supportés par Madame FARINES. La recette induite par cette vente sera rattachée au chapitre 908-8241 – compte 775 du Budget Principal.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	43
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	2

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC
L'Adjoint Délégué

Gilles FRAPPIER

[Ordre du jour](#)